

Canada par l'ambassade des États-Unis à Ottawa, demande au gouvernement canadien de faire ce qui est en son pouvoir, afin de réunir toutes informations utiles à une enquête menée actuellement par le Département américain du Travail sur certains aspects de l'élection des délégués internationaux des Mineurs unis d'Amérique, qui a eu lieu le 9 décembre 1969. Plus précisément, la note réclamait de l'aide, en vue de pouvoir examiner les renseignements que renferment les archives du district 26 des Mineurs unis d'Amérique à Glace Bay, Nouvelle-Écosse et de chacune de ses unités locales.

• (2.10 p.m.)

Une lettre en date du 9 janvier 1970 signée par les dirigeants internationaux des Mineurs unis d'Amérique, M. W. A. Boyle, président, M. G. Titler, vice-président et M. J. Owens, secrétaire-trésorier, a été expédiée à toutes les unités locales et de district les priant de collaborer avec le représentant du ministère du Travail des États-Unis, afin qu'une enquête puisse être entreprise pour déterminer si les élections qui ont eu lieu le 9 décembre 1969 étaient «équitables et honnêtes.»

Le gouvernement canadien a fait savoir à l'ambassade des États-Unis à Ottawa qu'il était disposé à prêter son concours en coordonnant le rassemblement des renseignements requis et des archives, pourvu qu'ils soient fournis volontairement.

Le ministère canadien du Travail communiquera avec le président du district n° 26 des Mineurs unis d'Amérique et l'aviserá que le gouvernement du Canada est disposé à faciliter la réunion des renseignements et des dossiers pertinents à l'enquête du ministère du Travail des États-Unis. Le gouvernement verra aussi à coordonner renseignements et dossiers disponibles, et à envoyer ces documents au ministère des Affaires extérieures afin qu'ils soient expédiés au gouvernement américain.

Le gouvernement du Canada a avisé les gouvernements des provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick des mesures qu'il veut prendre et il consultera ces deux gouvernements au besoin.

La loi Landrum-Griffon sous l'égide de laquelle le ministère américain du Travail poursuit son enquête ne s'étend pas aux syndicats canadiens ni à leurs sections locales que ces syndicats soient internationaux ou non. Malgré cela, Ottawa prêtera son concours de la façon indiquée, et cela, à cause

[L'hon. M. Mackasey.]

des accusations portées contre les dirigeants du district n° 26; si elles ne sont pas réfutées, elles pourraient nuire à leur réputation.

LES PÊCHES

PRÉSENTATION D'UNE PÉTITION RELATIVE AUX LIMITES DE PÊCHE HAUTURIÈRE

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'ai une pétition portant 33,000 signatures, la plupart de résidents de l'île de Vancouver, au sujet des limites canadiennes de la pêche hauturière. Les pétitionnaires et moi-même soutenons que l'actuelle zone de pêche réservée est insuffisante pour la conservation de cette ressource.

Par conséquent, les pétitionnaires proposent humblement que la zone de pêche du Canada soit considérée comme tout à fait distincte de la mer territoriale ou des eaux intérieures, qu'elle comprenne les parties de la mer qui s'étendent, entre la ligne d'étiage du rivage et le début du plateau continental, et les pétitionnaires, comme ils en ont le devoir, ne cesseront de prier.

Conformément aux paragraphes 5 et 6 de l'article 67 du Règlement, la pétition porte ma signature et celle de quatre autres représentants, les députés de Victoria (M. Groos), de Vancouver-Quadra (M. Deachman), de Prince George-Peace River (M. Borrie) et de New Westminster (M. Hogarth).

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LES FRAIS DE PUBLICITÉ DES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Question n° 235—**M. Mather:**

Pour l'année financière 1969-1970, à combien sont estimés les frais de publicité de chaque ministère ou organisme du gouvernement?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): (a) Ministères: Agriculture, \$38,000; Communications, \$12,000; Énergie, Mines et Ressources, \$281,000; Affaires extérieures, \$45,000; Finances, \$1,485,000; Affaires indiennes et Nord Canadien, \$23,000; Industrie et du Commerce, \$4,326,000; Travail, \$273,000; Main-d'œuvre et Immigration, \$868,290; Défense nationale, \$1,118,500; Santé nationale et Bien-être social, \$320,000; Revenu national, \$342,000; Postes, \$442,000; Travaux publics, \$155,000; Expansion économique régionale, \$100,000; Secrétaire d'État, \$83,000; Solliciteur général (Service pénitentiaire du Canada) \$16,000; Approvisionnements et Services, \$74,100;